LA TOUR

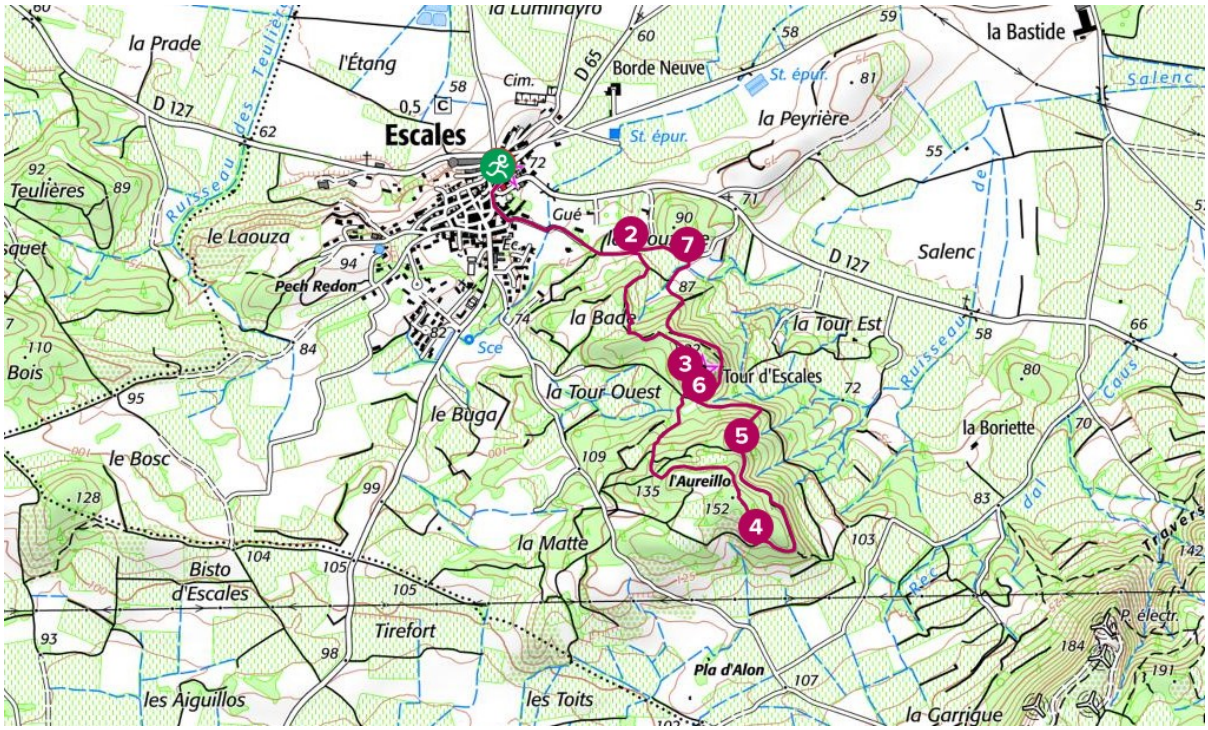

Infos Pratiques	
Distance	4,1 km
Durée *(moyenne)*	01h30
Niveau	Très facile
Dénivelé	104 m D+
Départ	ESCALES
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

Étape 1 - De la place de l'Eglise, prendre la rue de la Tour à gauche en direction de Montbrun, puis la rue du Mûrier qui devient ensuite un petit chemin à travers les vignes.

Étape 2 - Emprunter à droite le petit sentier qui rejoint bientôt un chemin plus large ; l'emprunter à droite. Le quitter pour descendre à gauche dans le bois par le sentier. Gravir le flanc ouest et monter les marches à gauche jusqu'à la tour d'Escales (cet édifice carré récemment restauré remonte aux xie et xiie siècles,

monument inscrit).

Étape 3 - Redescendre vers la piste par d'autres marches. Au croisement, continuer en face en direction du Mourel de l'Aureillo. Au pied des gros rochers, laisser le chemin et gravir la sente à gauche. Dans le virage, continuer en face ; croiser la piste et continuer tout droit sur le sentier qui parcourt la pinède.

Étape 4 - Descendre pour emprunter la piste à gauche et faire le tour du Mourel de l'Aureillo (153 m).

Étape 5 - Dans un virage, laisser la piste pour le sentier à droite. Il descend en serpentant dans la pinède puis rejoint une piste ; l'emprunter à gauche.

Étape 6 - Peu avant le croisement de pistes, au pied de la tour, emprunter le sentier à droite. Il contourne la tour puis redescend vers la plaine. Continuer tout droit par le chemin dans les vignes.

Étape 7 - À l'intersection, s'engager à gauche sur le chemin et retrouver l'embranchement de l'aller. Par l'itinéraire utilisé à l'aller, rejoindre le point de départ.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/la-tour/